

Saint-Adelphe

DANS la partie ouest du diocèse de Trois-Rivières, au milieu du vaste comté de Champlain se trouve une paroisse, jeune encore, dédiée à Saint-Adelphe. Depuis déjà douze années, elle possède des tertiaires que le R. P. Maximin réunit en fraternités sous le vocable de N. S. P. Saint François et Sainte Claire, le 7 janvier 1907. Cette année, nos frères et sœurs de Saint-Adelphe ont eu leur visite canonique du 3 au 6 janvier. Inutile de dire qu'ils y sont venus en grand nombre et que presque tous les paroissiens ont rivalisé d'ardeur avec eux pour entendre la parole de Dieu et s'approcher des sacraments.

Le jour de l'Épiphanie il y eut 11 professions et 16 prises d'habit : ce qui fait monter le nombre des Tertiaires à 145. Ces généreux chrétiens ont donc compris que comme les Mages, les tertiaires doivent quitter au moins par le cœur la région du monde, pour suivre la Règle, vraie étoile qui conduit sûrement à Jésus.

Ils ont compris que par la prise d'habit et la profession, ils doivent désormais suivre un autre sentier qu'auparavant, et offrir à Dieu sans cesse l'or d'une vie pleine d'amour, l'encens d'une conduite exemplaire, enfin faire de leurs corps une hostie vivante, sainte, agréable au Seigneur : chose d'ailleurs facile pour quiconque aime et pratique fidèlement sa règle de Tertiaire.

FR. M

Sainte-Anne des Plaines

A la suite d'une belle retraite préparatoire à la fête de Noël prêchée par les RR. PP. Ladislav et Cyprien, Franciscains ; 2 hommes et 13 dames prient l'habit de la pénitence de Saint François.

Le R. P. Ladislav nous fit une belle allocution pour stimuler notre zèle et recruter de nouveaux membres et il nous expliqua les principaux points de la règle.

Sr Secrétaire

Saint-Alexandre d'Iberville

LE bienheureux Jean-Marie Vianney estimait comme l'un des bienfaits de Dieu la réapparition du Tiers-Ordre dans nos paroisses. Et il avait raison, "ce sublime ignorant".

Des baptisés, le Tiers-Ordre fait des chrétiens parfaits, en tout, avant tout, toujours. Il sanctifie singulièrement la famille soit que chacun des membres de celle-ci en observe la Règle salutaire, soit même lorsque dans son sein il ne se trouve qu'un Tertiaire vraiment animé de l'esprit du Saint Fondateur. Mais une paroisse où vivent des Tertiaires dignes de ce nom ressemble à la pâte soulevée par un bon ferment : vite elle se bonifie pour Dieu. Et le curé d'Ars concluait "Le Tiers-Ordre est la meilleure œuvre à propager dans les paroisses".